



Pacs séparation avec jeunes enfants et allaitement

Par **Floriane62**, le 17/07/2012 à 21:33

Bonjour,
En couple depuis 14ans, pacsée depuis 1an1/2, parents de 2 petites filles (3ans1/2 et 11mois). Mon compagnon souhaite faire un break pour réfléchir à la suite à donner à notre couple. Je souhaite donc m'informer pour ne pas être prise au dépourvu en cas de séparation. Mes filles étant très jeunes et sachant que j allaite la plus petite (la 1ère a été allaitée jusqu'à 26mois date à laquelle elle s'est sevrée seule et naturellement du fait de ma seconde grossesse) je souhaite bien évidemment avoir la garde de mes filles. J aimerais savoir s'il peut réussir à avoir la garde partagée (1semaine de chaque côté par exemple) ?
N étant pas originaire de la région (je m y suis installé pou vivre avec mon compagnon) et n ayant aucune attache à part lui ici, peut il me contraindre à y rester à cause des enfants et surtout, dans le cas de figure où je changerais de région, peut il avoir la garde des filles ?
Merci beaucoup pour vos réponses.

Par **cocotte1003**, le 17/07/2012 à 23:52

Bonjour, si vous quittez la région sans réel motif, le papa sera en droit de demander à ce que vous vous occupiez des transports lors des droits de visite. vos filles sont jeunes mais une garde alternée peut etre mise en place ou un droit de visite élargi, cordialement